



Déclaration FO au CE du 30 novembre 2011 Concernant la planification prévisionnelle des heures excédentaires dans la programmation annuelle 2012

L'accord SAFE signé par la majorité des organisations syndicales et en premier lieu par FO prévoit le maintien d'un calendrier de travail basé sur une alternance de semaine de 4 et 5 jours. Pour donner encore plus de souplesse cet accord prévoit une addition de jours travaillés collectivement en heures excédentaires. Cette possibilité donne un meilleur « lissage » des charges et une adéquation améliorée avec les effectifs.

Tout cet arsenal de mesures devait déboucher sur une gestion du temps de travail prévisible et rigoureuse. L'expérience semble nous montrer le contraire. La Direction nous demande toujours de bien vouloir accepter de déroger au « contingent d'heures supplémentaires » preuve s'il en fallait d'une incohérence dans la gestion des ressources. Lors du CE du 4 novembre nous avons donné un avis défavorable à cette dérogation, partant du principe que ces dépassements ne sont pas conjoncturels mais structurels. Donc pour FO il faut embaucher.

La commission économique du 28 novembre devait aborder ce sujet précisément. Nous avons eu comme information une compilation des effectifs de l'année 2011 et non une prévision sur 2012. A ce moment de l'année la vision sur 2012 ne nous semblait pas de nature irréalisable. Hélas c'était trop demander comme anticipation. A un mois de l'échéance la Direction semble toujours hésiter à communiquer son plan 2012. Peut être ne connaît elle pas suffisamment les emplois en jeu ; il est vrai que depuis des années nous demandons une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) qui permettrait de mettre en cohérence les emplois offerts et les compétences des salariés, le cas échéant après formation. La Direction semble préférer l'embauche externe à tout crin. Nous en connaissons tous les dérives.

L'expérience d'une *ramp up* hâtivement bouclée à coup de consulting et autres fariboles a montré les limites d'un système sans régulation. Hier on en a subi le contrecoup. Trop de structures - Eccolean est passé. Aujourd'hui nos Dirigeants semblent tétanisés pour prendre une décision. Mais c'est bien de demain dont il est question, nos charges sont revenues à un niveau d'avant crise. Il serait bon que tenir compte de l'expérience du passé pour mieux gérer ce que certains appelle déjà la nouvelle *ramp up*.

Par ailleurs nous nous interrogeons sur la non homogénéité des calendriers. Pourquoi un section demande 2 jours et d'autres 10 ? Pourquoi les uns sont capables de faire travailler ponctuellement au volontariat des salariés alors que d'autres se sentent obligés de réquisitionner le ban et l'arrière ban du secteur ?

Nous sommes convaincus que la Direction connaît ses besoins alors nous nous interrogeons sur son mutisme. Peur de prendre une décision ? Peur de ne pas être à la hauteur des enjeux ? Peur de déplaire à quelqu'un ?

Pour toutes ces raisons et surtout parce que FO privilégie l'emploi avant toute chose, les élus et représentants FO voteront contre la planification prévisionnelle proposée.

Marignane, le 30 novembre 2011

FO EUROCOPTER

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex
☎ 57533 / 54463 Fax : 04.42.75.32.64 @-mail : marignane@fo-eurocopter.com MA-FO.Syndicat@eurocopter.com

www.fo-eurocopter.com